

Avis de constitution

SOCIETE « ELECTRICITE D'AFRIQUE SARL » en abrégé « E. D'AF »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-
IVOIRE-LOT 29-ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELECTRICITE D'AFRIQUE SARL »

en abrégé « E. D'AF »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- ELECTRICITE GENERALE
- ELECTRICITE INDUSTRIELLE
- ELECTRICITE BÂTIMENT
- ELECTROMECHANICIEN
- INSTALLATION ELECTRIQUE
- INGENIERIE ELECTRIQUE
- TECHNICIEN EN RESEAU ELECTRIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO-IVOIRE-LOT 29-ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M AMANDJINAN KOUAME ADINGRA JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06767 du 03/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40733/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

